

Pourquoi un projet à Brion ?

Le développement éolien terrestre est l'un des axes majeurs du déploiement de la politique énergétique nationale, qui vise à doubler la capacité de production électrique renouvelable d'ici 2028 par rapport à 2017 (Programmation pluriannuelle de l'énergie du 21 avril 2020, établi par Décret). Parmi différentes solutions de production renouvelable, l'éolien présente plusieurs avantages, dont celui de limiter la consommation d'espaces au sol (notamment agricoles). L'installation d'un parc éolien est néanmoins soumise à une procédure réglementaire stricte. De nombreuses études sont nécessaires pour valider la compatibilité d'un projet avec les enjeux environnementaux présents (biodiversité, paysage, acoustique). S'appuyant sur une analyse de préfaisabilité concluante (compatibilité avec les contraintes aéronautiques spécifiée sur ce secteur), la société VALECO procède depuis 2019 à l'étude des différents aspects environnementaux en présence. Les études techniques et environnementales permettront ainsi d'avancer sur la conception du projet (disposition et gabarit des ouvrages). En l'état actuel de nos connaissances, la zone d'étude pourrait être équipée d'un parc d'une puissance oscillant entre 18 et 30MW, soit une capacité de production électrique susceptible de correspondre à la consommation moyenne d'environ 10 000 foyers.

Les bureaux d'études travaillant sur le projet

- Biotope, dont les bureaux se situent à Orléans, en charge du diagnostic sur le milieu naturel (avifaune, faune et flore, caractéristiques des milieux)
- Audicé Environnement, dont les bureaux se situent à Saumur, en charge du diagnostic paysager et de l'étude d'impact sur l'environnement global du projet
- Un prestataire spécialisé dans les études acoustiques sera prochainement sélectionné pour déposer des enregistreurs chez les particuliers, à proximité de la zone d'étude, afin de mesurer le niveau actuel des émissions sonores et orienter le choix des machines. Cette étude nous permettra de définir un gabarit de projet adapté au contexte local.

Contact

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour plus de renseignements au **07 84 39 28 96**, ou à l'adresse suivante : **amandinedaminato@groupe valeco.com**

Valeco - 188 Rue Maurice Béjart - CS 57 392 - 34184 Montpellier

VALECO - Siège social : 188 rue Maurice Béjart 34080 MONTPELLIER - SAS au capital de 11 192 751 € - RCS MONTPELLIER 421 377 946
Impression : Digitalis Impression - SCOP CREALEAD - Hôtel de la coopération - 55, rue St Cléophas - 34070 Montpellier
Imprimé sur papier Digigreen 135g par Digitalis Impression, certifié Imprim'Veert

Les chiffres pour la région Centre Val de Loire



2600 MW
installés

Objectif SRCAE pour fin 2020



1280 MW
installés

au 1er trimestre 2020



476
emplois

emplois créés par la filière éolienne

[*https://fee.asso.fr/eolien-terrestre/](https://fee.asso.fr/eolien-terrestre/)

Qui sommes-nous ?

Valeco est une société spécialisée dans le développement, le financement, la réalisation, l'exploitation et la maintenance de centrales de production d'énergies renouvelables, en France et à l'International.

C'est un interlocuteur privilégié pour tous les élus, citoyens, propriétaires fonciers, investisseurs, qui souhaitent apporter leur contribution pour un avenir énergétique durable.

Fondée en 1992, la société dispose d'un siège à Montpellier ainsi que plusieurs agences réparties sur le territoire, et fait partie du Top 10 des exploitants sur le marché français.

Valeco rejoint en 2019 le groupe EnBW, leader dans la production, distribution et fourniture d'énergie à l'échelle européenne.



www.groupevaleco.com

IMPRIM'VEERT

Lettre d'information N°1
Décembre 2020

PROJET EOLIEN
Commune de Brion (36)

Madame, Monsieur,

Valeco vous communique aujourd'hui sa première lettre d'information, dans le cadre des études de faisabilité d'un projet éolien sur votre commune (cf carte page 2).

En tant qu'acteur de la transition énergétique, nous sommes en effet en mesure de proposer aux territoires des projets éoliens et solaires, adaptés aux contraintes spécifiques de chaque site, avec pour objectif d'impliquer au mieux les acteurs locaux et les collectivités. Ainsi, nous sommes en capacité de proposer une entrée au capital de nos projets aux collectivités qui le souhaitent, un financement participatif avec des taux d'intérêt préférentiels bénéficiant aux habitants souhaitant placer leur épargne, des partenariats avec des fournisseurs d'électricité verte permettant une réduction de la facture d'électricité des ménages de la commune...

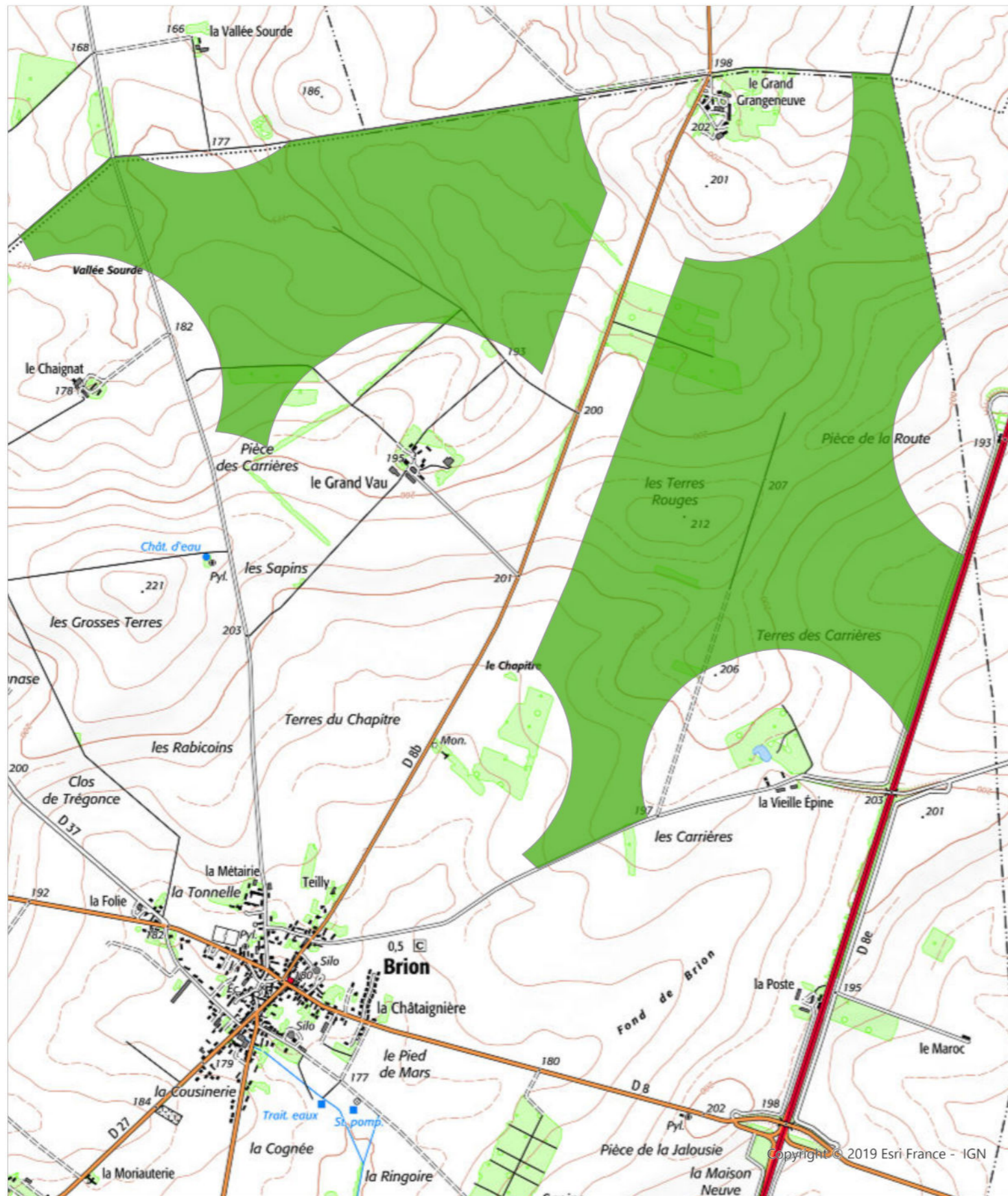
Les lettres d'informations ont pour objectif d'introduire notre démarche et nous permettront au fur et à mesure du déroulement des études de vous informer des résultats et enjeux potentiellement identifiés. Elles vous offriront la possibilité de prendre connaissance des actualités du projet et des événements que nous pourrions être amenés à organiser selon l'évolution du contexte sanitaire (permanences publiques, mise à disposition des dossiers, visites de site...).

J'espère aussi qu'en attendant de se rencontrer, vous n'hésitez pas à me joindre directement pour toutes questions que vous pourriez avoir.

Bien cordialement,

Amandine DAMINATO, Chef de projets - Région Centre Val de Loire





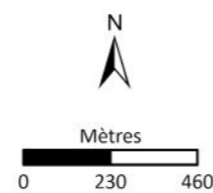
PROJET EOLIEN DE BRION

PRESENTATION DE LA ZONE D'IMPLANTATION

COMMUNE DE BRION (36)

Légende :

Zone d'étude



Auteur : Service SIG-Cartographie Valeco
Date : 08/09/2020
Projection : RGF 1993 Lambert-93
Source : Bureau d'Etudes Valeco

Calendrier prévisionnel du projet

2019

Analyse de pré faisabilité, accords des propriétaires et premières informations des élus

2020

Etudes environnementales (biodiversité, paysage) et confirmation de la faisabilité du projet, information du public

2021

Rédaction du dossier et suivi administratif (dépôt, compléments)

2022

Enquête publique, détermination de la validité environnementale du projet et des conditions d'exploitation du parc éolien (arrêté préfectoral)

Mise en exploitation

Il faut compter environ 3 ans entre l'autorisation d'un projet par la préfecture et sa mise en service puis environ 25 ans entre la mise en service et le démantèlement complet du parc par l'entreprise (conformément à la loi).

Actualités - Écoutes acoustiques

Valeco va prochainement missionner un bureau d'étude pour la réalisation d'une étude acoustique destinée à évaluer le niveau sonore ambiant à différents points des environs de la zone d'étude. L'expert acousticien pourra par la suite procéder à des simulations en fonction des différents modèles d'éoliennes envisagés, et formuler les préconisations nécessaires au respect des seuils réglementaires se rapportant aux émissions sonores des éoliennes en fonctionnement.

A ce titre, nous prendrons contact avec les riverains proches de la zone et communiquerons les résultats de l'étude qui sera versée au dossier de demande d'autorisation environnementale.

Actualités - Installation du mât de mesure

Valeco, par le biais de l'installation d'un mât de mesure météorologique, collecte sur la zone d'étude les données liées aux forces du vent (vitesses, orientations). Ces éléments d'informations, recueillis sur une durée minimale d'un an, permettront d'affiner la connaissance du gisement éolien et la production potentielle d'électricité selon le type d'ouvrage éolien installé. La mobilisation des données météorologiques participe ainsi à la sélection du modèle d'éolienne pour le projet.

